



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le **CLUB DE BRIDGE DU TOUVET** association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : salle du BRESSON LE TOUVET

Le 29 juin 2026 à 10 heures, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire comme chaque année à **Aiguebelette** sur convocation effectuée conformément aux statuts.

La séance est présidée par Joël ROBERT, en qualité de président de l'association.

Le secrétariat de séance est assuré par Caroline BERNARD.

Le Président constate que 66 membres sont présents ou représentés sur 83 membres dont 68 licenciés, et que le quorum requis par les statuts est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Présents, représentés

Membres présents : 47

Membres représentés : 19

total **66 voix**

Ordre du jour

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Approbation des comptes de l'exercice 2026
- Renouvellement des membres du bureau / conseil d'administration
- Questions diverses

Délibérations et résolutions

1. Rapport moral

Le président présente le rapport moral relatif à l'exercice écoulé, rappelant notamment les activités menées, les événements organisés et les perspectives de l'association.

a) Les cours

Bilan et perspectives pour l'année suivante

le cours de première année dirigé par **Marie-Hélène** a comporté 10 débutants qui se sont montrés très actifs, elle continuera avec eux en **deuxième année**

Catherine s'est chargée du cours de troisième année mais ne pourra assurer cette prestation l'année prochaine

Raymonde qui a pris en charge les élèves en deuxième année assurera la suite en **troisième année**



Nicole continue avec succès les parties dirigées le mardi après-midi

François prendra en charge les **débutants**

- b) L'initiation à LUMBIN** avec les élèves de 6 à 10 ans, a été assurée par François, José, France, Caroline et Jean mais ne sera pas reconduite Elle était prévue pour deux ans. Ce sont les institutrices qui prendront le relais
- c)** L'animation auprès des « **ados** » au collège du Touvet, est prise en charge par Joël, Éric, Jean-Pierre et François elle sera reconduite, l'esprit du jeu est présent, les règles un peu moins mais le principal est d'ouvrir un accès à ce jeu
- d)** Cette année, le club a réalisé 84 tournois avec seulement 2 fermetures à Noël et le 1^{er} mai.
- e)** Pour information, Les arbitres constatent que leur fonctionnement n'est pas toujours facile ils demandent un peu de discipline
- f) LES COMPETITIONS**
5 équipes ont participé aux compétitions interclubs
1 équipe est qualifiée et monte en 2^{ème} division
en 4^{ème} division 1 équipe est repêchée mais forfait pour le 2^{ème} tour
en 5^{ème} division une équipe est qualifiée et classée 2^{ème} au deuxième tour
- g) LES ANIMATIONS DE L'ANNEE** ont donné cours à des moments festifs, nous continuerons donc dans le même esprit de convivialité, les projets seront présentés à la prochaine réunion du CA
- h)** CHISTER a mis en place le site web que chacun peut utiliser, son fonctionnement est en cours de simplification afin d'être accessible à tous
- i)** François DELABAERE et Joël ROBERT vont accéder à la formation de Moniteur

L'assemblée générale approuve le rapport moral à l'unanimité

2. Rapport financier et approbation des comptes

Le trésorier, Jean-Pierre BIGOTTE présente le rapport financier de l'exercice 2026 faisant apparaître un montant de recettes de 16788 euros, et un total de dépenses de 15788 euros avec un solde positif de 2594 euros

Le livret bleu présente un solde au 31/12/2025 de 7226 euros

Après délibération, **l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice à L'unanimité**

Quitus au bureau et au trésorier

L'assemblée générale donne quitus pour sa gestion au trésorier et au conseil d'administration à l'unanimité



Renouvellement des membres du conseil d'administration

L'assemblée procède au renouvellement des membres suivants :

AASMAE Christer
BERNARD Caroline
BIGOTTE Jean-Pierre
BLONDEAU Nicole
CHÂTAING Bernard
CHAPTAL Daniel
DELABAERE *François*

GLAUX Catherine
GUILLON Jacques
MICOUD Éric
ROBERT Joël
ROSA-BRUSIN Raymonde
SYLVESTRE José membre honoraire

CLEMENT-CUZIN Marie-Hélène ne souhaite pas renouveler sa participation

7. Questions diverses

La fusion éventuelle du club associatif d'Allevard avec le club du Touvet est posée, une réflexion est en cours quant à la suite à donner à cette proposition

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30

Le présent procès-verbal a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le 29 JUIN 2026

Le président de séance

Joël ROBERT

La secrétaire de séance

Caroline BERNARD

Signature :

Signature :

Annexes

- Feuilles de présence
- Comptes annuels
- Pouvoirs

Prochaine réunion du CA le vendredi 25 septembre 10h

Ordre du jour :

- 1) définir le nouveau bureau.
- 2) organisation de la rentrée FORUM des associations etc.....